



## Assemblée générale du vendredi 14 novembre 2014

### Rapport moral et d'activité

Aujourd'hui, je commencerai cette Assemblée par une minute de silence en mémoire de François Calais qui nous a quittés cette année.

Grand historien, François Calais était la mémoire de notre association dont il faisait partie depuis sa création et dont il fut vice-président. Fédérateur, toujours à l'écoute, il tenait une place importante et tous, nous le regrettons.

Voici, en quelques phrases, un bilan de nos activités de cette année.

#### Nos activités :

- Rédaction d'un document à la suite d'une réunion qui s'est tenue le 16 juin sur l'accueil du public en forêt de Compiègne dans le cadre du Comité consultatif de la forêt de Compiègne où nous avons toujours notre place.
- Notre participation aux quatre ateliers organisés par l'ONF reste un fait marquant (Travaux/Coupe, Chasse/Faune sauvage, Accueil du public, Protection).
- L'équipe Poteaux continue son œuvre de restauration et d'entretien. Didier Dumay vous en parlera.
- J'évoquerai les Enclos dont Mme Annick Montagne a la charge.
- Joël Claverie, comme représentant de la SPFC, a participé aux journées d'études annuelles de la FNSAF, cette année à Nancy.
- Notre nouvelle action « Forêt propre » a de bons résultats suite à la convention passée avec l'ONF et en collaboration avec la Gendarmerie à cheval. Pascal Carouge vous présentera cette action.
- Le parrainage des poteaux est toujours d'actualité.

#### Les sorties :

- Le programme des sorties a été suivi par chacun d'entre vous avec un grand intérêt. Nous avons proposé des thèmes nouveaux et nous continuerons pour l'année prochaine. J'aimerais souligner la sortie champignons, devenue incontournable et grâce à Monsieur Clowez (pharmacien à Pont l'Evêque) nous dégustons notre cueillette en forêt.
- Pour les sorties scolaires, le succès des rencontres avec les enfants se confirme « C'est passionnant !!! » et c'est une occasion pour nous de passer le message sur l'Arbre et sa place dans notre vie.

#### Les manifestations :

- Nous avons continué et continuerons notre participation au Festival des Forêts.
- Sans oublier l'Oise Verte et Bleue organisé par le Conseil général de l'Oise. Nous étions à nouveau au circuit

pédagogique de l'Institut Charles Quentin, initié par Saïd Belkacem et ses élèves de la filière Forêt/bois.

J'en profite pour remercier M. Bernard Smessaert, le directeur, pour son légendaire et bon accueil à l'occasion de nos Assemblées générales.

- Nous avons participé comme tous les deux ans à la « Fête de la Chasse et de la Nature » organisée par la Fédération de Chasse de l'Oise dont le président Guy Harlé d'Ophove est aujourd'hui présent.
- Par ailleurs nous avons participé à la Journée des Associations de la Ville de Compiègne dans le magnifique Parc Songeons.

Toutes ces manifestations nous ont permis de prendre des contacts nouveaux.

#### Rencontres :

Je suis allé, en compagnie de Liliane Compain notre secrétaire, à la Préfecture à Beauvais où nous avons eu un entretien avec Monsieur le Préfet Emmanuel Berthier. Un autre rendez-vous nous a permis de rencontrer le directeur de la DDT Monsieur Jean-François Turbil. Ces deux autorités ont paru intéressées. Un compte rendu de l'essentiel de notre propos leur a été envoyé.

Tout en proposant des visites à thèmes de plus en plus variées, nous continuerons à promouvoir et vulgariser la forêt en général et celle du massif Compiègnais en particulier. Nous avons reçu à ce sujet de nombreux e-mails sur la gestion de la forêt et nous y avons répondu le mieux possible pour continuer à être un trait d'union entre vous et les gestionnaires (ONF), tout en gardant notre indépendance. N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions...

Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

*« Hier après-midi, je suis tombé amoureux d'un arbre... L'apparition de cet arbre a fait surgir en moi un silence de toute beauté. Pendant quelques instants je n'avais plus rien à penser, à dire, à écrire et même, oui, plus rien à vivre... en une poignée de secondes, cet arbre m'a donné assez de joie pour les vingt années à venir - au moins ». (Christian Baubin)*

Je souhaite à chacun de vous une très belle année.

**Que les arbres vous fassent oublier tous vos soucis et vous apportent la paix et la sérénité qu'ils sont toujours prêts à donner.**

Le Président, Hugues de Grandmaison

# Bonne année !

**Présentation des comptes** résumés par Sabine Vatan, trésorière adjointe, à partir de documents tenus par le trésorier François Ducarme.

### **COMPTE DE RESULTAT exercice 2013/2014**

<b>Charges</b>		<b>Ressources</b>	
Achat et frais poteaux	3209	Cotisations adhérents	2710
Frais enclos	3091	Subventions :	
Charges administratives	2575	- Ville Compiègne	300
Sorties	819	- ARC	2000
Achat poteaux miniatures	450	Dons	1250
Autres charges	810	Vente poteaux min.	245
Dotations amortissements	255	Sorties enfants	100
		Intérêts cpte livret	189
		Transfert charges	3055
		Perte de l'exercice	1360
<b>Total</b>	<b>11209</b>	<b>Total</b>	<b>11209</b>

### **BILAN au 31/08/2014**

<b>Actif</b>		<b>Passif</b>	
Immobilisations	950	Report à nouveau	14040
Disponibilités	11730		
Perte de l'exercice	1360		
<b>Total</b>	<b>14040</b>	<b>Total</b>	<b>14040</b>

### **Forêt propre**

#### **Une nouvelle action de la SPFC**

Le 20 février 2014, la SPFC a signé une convention avec l'ONF portant création d'une section "Forêt Propre" dont le but est le ramassage des déchets découverts par les adhérents lors de leurs activités en forêt. Pascal Carouge est le responsable de cette nouvelle activité. Il est aidé par les adhérents volontaires et dispose d'un 4 X 4 Opel Frontéra, mis à disposition par Didier Dumay, et d'une remorque achetée par l'association. 19 sorties représentant 120 heures de travail ont été effectuées cette année et ont permis la récolte d'environ 40 m3 de déchets déposés dans les déchetteries de l'arrondissement de Compiègne.



### **Surveillance des enclos**

Mme Annick Montagne est chargée de la gestion de la surveillance des en grillages (enclos) qui, pour nous tous, représentent la régénération de la forêt (éviter que les cervidés y pénètrent et mangent les jeunes pousses).

A ce jour, 26 surveillants bénévoles se partagent 88 enclos qui sont l'avenir de notre forêt.

Annick Montagne et la SPFC remercient toutes ces personnes qui passent énormément de temps à faire le tour de ces enclos et à rédiger un compte rendu qui est transmis à l'ONF en ce qui concerne les réparations à effectuer. Félicitations, entre autres, à M. Monnard qui, bien qu'en activité, surveille 10 enclos et à Cécile Fabre, éducatrice spécialisée à Chevrères qui, avec des jeunes en difficultés qu'elle encadre, surveille 2 et bientôt 3 enclos.



Quelques enclos manquent de surveillants. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, contactez Annick Montagne au 03 44 86 26 80 ou [annick-montagne@orange.fr](mailto:annick-montagne@orange.fr)

### **Entretien des poteaux de carrefours**

#### **Compiègne (304), Laigue (56), Ourscamp-Carlepont (3)**

En 2001, Martine Tailledet lance l'idée d'une action en faveur des poteaux auprès du Conseil d'administration de la S.P.F.C. renaissante. Les deux tiers sont alors dans un état ruiniforme, cinquante ont disparu. Les archives de François Ducarme en témoignent (113 photos en noir et blanc disponibles, numérisées en norme TIFF =226 Mo). Les bénévoles commencent en 2002 avec des moyens « artisanaux » : brosse chiendent et éponge « gros ménage ». En 2004, changement de potentiel avec l'acquisition du nettoyeur autonome à haute pression Kärcher.

De 2005 à 2007, les financements lourds (Conseil général, S.I.C.A.E., Réserve parlementaire de Philippe Marini) ayant été obtenus, trois campagnes pilotées par l'Office National des Forêts ont assuré la remise à nouveau de l'ensemble.



Le maintien en bon état de cette signalétique spécifique passe par une sortie hebdomadaire de l'équipe spécialisée, sans laquelle, évidemment, ce patrimoine recommencerait à se détériorer. Merci à l'A.R.C. et à la S.I.C.A.E. pour la prise en charge du coût de son fonctionnement (fournitures et déplacements). 27 sorties pour 800 heures

Notons avec satisfaction que les actes de vandalisme ont progressivement régressé jusqu'à pratiquement disparaître ; les seuls dégâts récents sont le fait d'accidents souvent pris en charge par l'assurance du responsable.

En 2014, grâce à l'excellente coordination avec l'équipe de l'O.N.F. : Flore, cassé le 25 février a été remplacé le 15 avril ; Parquet de Bois, renversé le 22 septembre a été terminé le 16 décembre.

Rien n'est jamais achevé : il nous faudra terminer Delageneste et monter avec l'O.N.F. l'opération de remplacement des Bonshommes (F.D. de Laigue) cassé le 29 octobre par un bûcheron maladroit. Au printemps, nous allons réinstaller le groupe Kärcher sur la remorque.

Didier Dumay, Jean-Louis Carré, Pascal Carouge, Aurélien Lejeune

## Conférence de Philippe Ballon

de l'Irstea, adjoint au directeur de l'unité de recherche  
« Ecosystème Forestiers », responsable de l'équipe FONA  
(Forêt/Ongulés sauvages/Activités humaines)

### Les grands ongulés sauvages dans nos forêts : à la recherche de possibles équilibres

Dans son intervention Philippe Ballon a montré les risques que peuvent faire poser des populations de grands ongulés sauvages en excès dans nos forêts de plaine. Des progrès importants ont été faits pour caractériser ces impacts sur la flore et la régénération forestière. Des outils existent également pour qualifier les états d'équilibre ou de déséquilibre entre la forêt et ces populations animales. Les évolutions observées ne sont pas une fatalité et il est possible de réguler ces populations au travers du plan de chasse. Reste à améliorer le dialogue entre les différents partenaires chasseurs, forestiers et agriculteurs pour que des solutions consensuelles soient trouvées et surtout que des objectifs partagés soient affichés.



A l'évidence en forêt de Compiègne, le dialogue est ouvert même si des difficultés pour régénérer la forêt dans le contexte des changements climatiques obligent les gestionnaires forestiers à clore certaines parcelles régénérées par voie de plantations.

### La parole aux invités...

#### Intervention de Guy Bonnet

Membre de la SAFHEC, administrateur de l'ANCGG (Association Nationale des Chasseurs de Gros Gibiers)

Les forestiers n'ont plus que le mot "équilibre" à la bouche.

Mais l'équilibre n'est pas un état fixe, c'est un moment, en évolution constante, fait d'une succession de déséquilibres corrigés par la nature et par l'homme.

D'autre part, l'équilibre est un point de vue, une représentation - forcément subjective - d'une situation.

Parle-t-on de déséquilibre au détriment des animaux quand il y en a très peu en forêt ? (ex. Halatte, Ourcamp).

Enfin un équilibre dépend de l'objectif recherché, en un temps et en un lieu.

Il ne saurait être défini au seul vu des parcelles en régénération. Des dégâts sur une plantation ne signifient en aucun cas qu'une population de cervidés est trop abondante sur l'ensemble de son domaine vital.

Disons que l'équilibre, c'est quand tous les usagers sont satisfaits : ce qui est rare et ne dure jamais bien longtemps !

#### Intervention de Christian Perney

Responsable du collectif « Les Biocorridors Picards »

... sur deux thèmes :

- Les pertes extra cynégétiques. Les fiches qui existaient dans le temps et qui circulaient entre les différents services et organismes en charge de les recenser (ONF, ONCFS, Gendarmerie, Fédération, etc.) permettaient un contrôle rigoureux et un recensement exhaustif utile dans le cadre de la commission du plan de chasse afin de les prendre en considération (statistiques par date, par cause, par type d'animal, par localité...). Elles avaient un grand mérite et il conviendrait utilement de les refaire fonctionner de cette manière, alors qu'aujourd'hui beaucoup de pertes ne sont plus signalées ni comptabilisées...

- A propos de la libre circulation des animaux, et en relation avec la notion de biocorridor, je suis au regret de constater que sur des massifs comme la forêt de Chantilly (et cela doit être un peu la même chose en Compiègne !), l'amoncellement de grillages récents sur des parcelles voisines les unes des autres avait comme conséquence :

\*de rejeter les populations de cervidés en périphérie des massifs et de créer des points de concentration, ce qui est totalement préjudiciable à la pérennité du cheptel car il peut occasionner des dégâts sur des zones où il s'installera massivement. La Fédération départementale des chasseurs de l'Oise, bien consciente de ce risque, milite pour que tout soit mis en œuvre pour ne pas

favoriser ce genre de contexte comme l'a fait remarquer le Président Harlé d'Ophove à la suite de cette intervention.

\*de fortement perturber l'exercice de la vénerie tant du chevreuil que du cerf, car souvent les animaux sont obligés de slalomer entre d'étroits couloirs pour tenter de faire leurs parcours et même trop souvent de tenter de les franchir en se cassant le cou !

Je reste très inquiet, compte tenu de leur pose soutenue actuellement, sur l'avenir des équipages dans la région, cela devient une grande source d'inquiétude pour eux.

#### Intervention de Jean-Marc Peneau

Expert Forestier agréé par le CNEFAF

Réponse à M. Bonnet sur les demandes d'indemnisation de dégâts de cervidés pour les sylviculteurs : il y a des dossiers déposés et ils sont bloqués pour des questions politiques et de budget (exemple du Parc des Cévennes).

Question : pourrait-on essayer de supprimer les plans de chasse dans les zones où la biodiversité disparaît car ils ont été créés il y a 40 ans en période d'absence d'animaux et ne sont pas adaptés aux densités actuelles.

#### Intervention de Didier Varenne

Equipage de Rivecourt et SPFC

Je trouve, dans l'exposé de M. Ballon, que les cerfs sont trop souvent les seuls à supporter le poids généré par la faune sauvage, sur le milieu végétal. Pour exemple, je suis intervenu lors d'une réunion à la Fédération qui concernait le schéma départemental pour la faune : il est tué environ 1200 grands animaux



dans le département et entre 5000 et 6000 sangliers ; or, la Fédération a précisé que les dégâts étaient répartis à 50/50 entre les cerfs et les sangliers !

Je rappelle donc l'existence d'une population de sangliers étonnamment importante dont l'origine est souvent douteuse (parcs et sangliers lâchés ou évadés). De telles densités apportent des nuisances qu'il faut corriger donc il serait plus honnête de décharger les grands animaux d'une partie du fardeau.

#### Le cerf et le renard

La forte tradition dans toutes les forêts qui entourent Paris nous permet de rencontrer des grands animaux à l'occasion des promenades. Les grands animaux

à ce titre doivent être suffisamment préservés.

#### Intervention de Alain Drach

Maître d'équipage de la Futaie des Amis

Questions à Monsieur Pierre-Jean Morel, Directeur Régional de l'ONF.

Monsieur le Directeur,

1/ La vénerie n'est pas intéressée à une surpopulation de cervidés qui rendrait sa pratique impossible ; il n'y a donc aucune raison que ses représentants, dont je fais partie, cautionnent et confortent des sous-estimations de cheptels.

L'exercice même de la vénerie nous permettant de couvrir l'ensemble du territoire tant en fixant des rendez-vous dans différents secteurs que par les longs parcours des animaux chassés, nous avons une vraie vue d'ensemble sur la présence des animaux et de son évolution.

Depuis les trois dernières années, nous informons vos services du résultat des très inquiétantes constatations qui sont les nôtres quant à une très forte diminution des cheptels.

Constatations confirmées par tous les lots de chasse à tir et aussi par des faits précis constatés par tous tels que le tout petit nombre de biches accompagnant les cerfs de brame et un très important développement de la population de chevreuils.

Vous justifiez votre demande initiale de plan de chasse pour la saison en cours par l'abrutissement inacceptable de vos placettes témoins et donc d'un indice de consommation ne vous permettant pas de prévoir la régénération souhaitée pour la forêt.



Ainsi votre demande faisait état d'une augmentation de 25% du plan de chasse de cervidés et d'un plan de chasse du chevreuil égal à celui de l'année dernière alors que chacun sait que le développement des populations de chevreuils est un signe probant de la diminution de celui des cervidés et que de surcroît les chevreuils unitairement créent bien davantage de dégâts que les cervidés par leur façon de

s'attaquer sélectivement aux jeunes pousses sur de grandes étendues.

Comment justifiez-vous cette politique qui fait des cervidés les seuls responsables des dégâts ?

2/ L'éclosion de très nombreux grillages souvent placés en quinconce (Morpigny/Puits des Chasseurs/Murat) ne tient aucun compte des passages séculiers des animaux et leur implantation créent des "pièges" risquant de pousser les animaux à traverser des routes, voire à pousser les animaux chassés vers les villages (nouveau grillage du Voliard vers Pierrefonds, grillage de l'étang de l'Étot vers Vieux Moulin).

De surcroît, de très nombreux grillages sont totalement caduques soit par leur ancienneté et donc leur inutilité vis-à-vis des plantations qui s'y trouvent qui ne nécessitent plus de protection (Puits de Berne, Petite Patte d'Oie, Cr Orbay etc.) soit par l'absence totale d'arbres à protéger (marais de l'étang de l'Étot, Fontaine aux Porchers, etc...) Pouvez-vous nous expliquer votre stratégie et la raison d'être de tous ces grillages qui dénaturent la Forêt ?

## Expression de Bertrand Brassens

*Conseiller général de l'Oise, canton de Compiègne sud*

### Forêts, faune, flore, biodiversité, climat : nous sommes vraiment à la croisée des chemins

Encore une très intéressante conférence à l'issue de l'AG de la SPFC ! La mémoire humaine est en effet courte et **nos sociétés ont du mal à se projeter 100 ans ou 1 000 ans en arrière ou en avant**. Et pourtant le maintien de la biodiversité de la faune et de la flore, l'avenir de notre planète sont **des enjeux de long terme, mais qui nécessitent maintenant des mesures d'urgence**.

Nous payons aujourd'hui des dizaines et des centaines d'années d'indifférence aux préoccupations écologiques, en oubliant cette si sage phrase de Saint Exupéry : « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ». Maintenant, nous voyons un nombre considérable d'espèces animales et végétales **disparaître à un rythme très inquiétant**. Il y a 30 ans, suivant ces questions au cabinet du ministre des affaires européennes, j'écrivais un article dans la revue de la SPFC sur les dégâts causés par les pluies acides à nos forêts de l'Est, en l'absence de filtres sur les voitures. Depuis, les progrès ne sont pas à la hauteur.



Le maintien, voire le rétablissement, des **biocorridors** pour les animaux est un impératif actuel, dans nos forêts de l'Oise notamment, et je l'ai souligné dans le débat (*c'est d'ailleurs pour cela que je me suis fortement opposé au projet de centrale à gaz entre Verberie et St Sauveur*). La sensibilisation des enfants à la richesse de notre forêt, de ses mares est également indispensable et je suis fier que le Conseil général ait été un partenaire actif de la réalisation du « **Sentier de la Rainette** » entre Lacroix et Compiègne.

La France va accueillir et présider à sa demande, en 2015, la **grande conférence internationale sur le climat**. Il n'y aura pas de seconde chance ! Si nous voulons réussir, l'impulsion doit venir fortement des opinions publiques, de nous tous. Donc encore **Merci à la SPFC et à ses bénévoles** pour son rôle de vigie, de sensibilisation. Là aussi, les petits rus finissent par faire les grands fleuves !

## Expression de Guy Harlé d'Ophove

*Président de la Fédération des Chasseurs de l'Oise*

Cette réunion a mis en lumière l'extraordinaire charge passionnelle que

déclenche la forêt. Il est évident que tous les acteurs concernés ont une obligation de, non seulement se comprendre, mais aussi œuvrer ensemble à la préservation et même plus, au dynamisme de la forêt française qui, quand elle est domaniale est un bien commun à tous les français.

Néanmoins, si l'aspect économique de la forêt est essentiel et même capital pour sa pérennité, il ne peut y avoir de forêt vivante sans cerfs et autres animaux et sans chasseurs.

Je pense que l'ONF doit accepter cette donnée majeure et incontournable et écouter un peu plus les chasseurs présents continuellement en forêt, car dans l'immense majorité, ce sont des personnes compétentes et raisonnables.

Que saint Hubert fasse que l'on entende toujours les récris de nos chiens et les fanfares de nos équipages dans nos forêts giboyeuses.

## Réponse de l'ONF aux intervenants

Nos débats montrent les passions qui entourent la présence et la gestion des petits et grands cervidés comme celle des sangliers en forêt domaniale de Compiègne.

De toute évidence, trouver un équilibre forêt/gibier acceptable, c'est aussi trouver un compromis acceptable entre acteurs.

L'ONF est engagé en Compiègne dans un défi majeur à un horizon de 150 ans. Face aux aléas climatiques et biotiques passés et futurs, du fait de la qualité intrinsèque des sols, en fonction de la dérive climatique décrite à ce jour par les spécialistes, et après 3 décennies de déstructurations de la forêt par les tempêtes, le plan de gestion 2012 - 2031 trace une priorité forte : renforcer la place du chêne sessile - le chêne des Beaux Monts qui tient depuis 4 siècles ! -, reconnu comme bien plus robuste dans le temps que hêtres et chênes pédonculés plantés aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et actuellement en plein dépérissement. Cet effort de long terme sera progressif mais est contraignant dans les conditions compiégnaises.

Si le rythme de renouvellement actuel est du même ordre de grandeur que celui des décennies passées, les transformations par plantation en chêne sessile [que nous nous résignons à engrillager car sur des sols pauvres en surface, 1 600 chênes par ha ne résistent guère à des populations en place de chevreuils et cerfs si faibles soient-elles] représentent 50 % de l'effort surfacique de régénération. C'est un engagement à déterminisme écologique majeur du gestionnaire qui entraîne un surcoût de 50 % des plantations. C'est aussi une contrainte pour les chasseurs, en particulier la vénerie, avec lesquels nous devons effectivement de plus en plus échanger pour optimiser l'implantation des grillages.

Mais la réussite de l'entreprise est aussi conditionnée au succès des 50% restant de régénérations constituées des renouvellements par semis naturels de hêtres et chênes pédonculés - parce qu'il existe des parcelles aux sols meilleurs, mieux alimentés en eau où nous prenons le risque de conserver ces essences au moins pour les 100 - 120 prochaines années à titre transitoire -. Dans ces cas il existe une notion de dégâts acceptable plus souple car l'on part souvent de plusieurs milliers de semis. Si la réussite de ces régénérations naturelles est tout à fait multi factorielle, l'impact des chevreuils et cerfs, voire des sangliers, qui ne rechignent ni sur les faines ni sur les glands, reste l'un des facteurs clé. Une pression trop importante sur le milieu par les ongulés entraînerait les forestiers à un réflexe de protection avec de nouveaux grillages, ce qui certes est absurde car alors moins de gagnage, plus de tensions...

Il faut, par ailleurs, garder la tête froide et ne pas projeter des fantasmes : les grillages, ce sont actuellement 680 ha sur 14 400 ha de forêt. Le maximum prévisible est à environ 1 000 ha, le pire maximum, si tout venait à être engrillagé, est à environ 2 000 ha, situation au demeurant déraisonnable.

A contrario la position de l'ONF n'a jamais été d'éradiquer le cerf en Compiègne, bien au contraire, mais nous souhaitons sa maîtrise à un niveau permettant la conduite d'une sylviculture de long terme. La part du discret chevreuil n'est effectivement pas à négliger. La poursuite voire le renforcement des suivis de populations et du milieu à l'échelle de la forêt, pas seulement des seules régénérations, est essentielle. Ce qui est non moins essentiel, c'est que chacun accepte d'aller au-delà de son intérêt personnel ou sa passion immédiate, au-delà de son émotion ou de son ressenti, au-delà des affirmations

péremptoires voire infondées, au-delà de la parcelle x sur laquelle on pourra toujours dire tout et son contraire.

La Fédération départementale des chasseurs de l'Oise et l'ONF ont déjà su prouver leur sagesse lorsqu'il s'est agi de réagir en Halatte, certes un an trop tard, mais avec fermeté et doigté. Un travail de fond sur les niveaux acceptables des populations d'ongulés en fonction des objectifs sylvicoles et agricoles est engagé avec les partenaires et devra permettre des évolutions déterminées, mais dans la progressivité et la maîtrise. C'est une responsabilité collective qu'il nous faut ensemble assumer.

**Pierre Jean-Morel**

*Directeur agence régionale de Picardie*



## Expression d'Arielle François

*Maire-adjoint de Compiègne,  
en charge de l'Environnement et du Développement Durable*

Chers amis

Nous retrouver chaque année à Pierrefonds pour l'Assemblée Générale de la Société pour la Protection de la Forêt de Compiègne, est devenu un rituel et un plaisir partagé.

Merci à notre président, Hugues de Grandmaison, et à toute l'équipe de l'association pour l'organisation de cette rencontre, toujours enrichie d'une causerie qui suscite réflexion et questions.

La présentation cette année par Monsieur Philippe Ballon, de "l'étude sur les populations des grands ongulés sauvages en forêt" fut très instructive.

Nous savons tous que les écosystèmes forestiers sont vulnérables aux perturbations engendrées par les ongulés sauvages, mais les études chiffrées sont très éclairantes.

Il existe 10 espèces d'ongulés sauvages en liberté en France et dans le Monde, 6 sont "indigènes" et 4 sont "importées". Le constat actuel est que nous sommes passés depuis 40 ans, de la pénurie à l'abondance généralisée des populations de grands ongulés sauvages, voir à la surabondance. Nous en connaissons les raisons, puisque nous avons mis en œuvre des actions en ce sens, mais il s'agit maintenant de quantifier les problèmes liés à cette surabondance.

La cohabitation des ongulés est en constante augmentation, la présence des chevreuils, cerfs et sangliers se développe donc. Les conséquences de ce développement sont mesurables. Les impacts sont sociaux-économiques, sanitaires et écologiques. Dégâts sur les cultures et sur la régénération forestière, accidents routiers, risques sanitaires et écologiques, tout est quantifiable ; et il est clair que l'abondance de ces populations a un impact négatif sur la forêt. L'avenir de la régénération est compromis ou incertain, pour 90 % des peuplements étudiés.

La conclusion de cette étude est que "les solutions sont possibles en mettant en place une gestion adaptative des populations".

Par chance, il est clair que nos préoccupations convergent toutes.

Car depuis les actions des membres de la SPFC pour restaurer les poteaux de la forêt, qui a beaucoup fait connaître notre association, d'autres bénévoles se sont mobilisés pour surveiller les enclos. Et là, les conclusions de nos "sentinelles" sont claires. Les observations de nos amis chasseurs, sont les mêmes. Il s'avère tout simplement que ces associations de terrain, que les amoureux de la forêt, ceux qui s'y promènent ou ceux qui s'en préoccupent, remarquent depuis longtemps ce que disent les études : la surpopulation des grands ongulés sauvage nuit à la forêt.

Si je puis me permettre un message, puisque l'ensemble des acteurs de la forêt et des associations d'Amis de la forêt se retrouvent sur cette analyse, travaillons tout simplement en confiance et dans la complémentarité, et nos forêts n'en seront que plus belles, vivantes et éternelles.

Merci pour toutes vos actions, que la ville de Compiègne et l'Agglomération de la Région de Compiègne soutiennent fidèlement.

Bonne année à tous.

## Poste permanent à cheval de Compiègne

Il a récemment été restructuré et son activité a été réorganisée conformément aux circulaires « gendarmeries » qui prévoient son emploi.

Afin d'assurer ses missions, il est nécessaire d'avoir une compétence équestre. Cette dernière permet d'assurer la surveillance générale en zone boisée, dans les secteurs d'accès difficiles ou lors de regroupement de personnes (brocantes, manifestations sportives ...). La compétence judiciaire est elle aussi indispensable, elle permet la constatation et la répression des infractions.

Le poste est composé de 5 sous-officiers et de 4 gendarmes adjoints volontaires. Parmi les sous-officiers, il y a un référent « travail illégal » qui a en charge les procédures relatives à la législation du travail (bûcheronnage, contrôle d'entreprise...) et deux référents « environnement ». Ces derniers sont en étroite collaboration avec les autres administrations (DREAL / DDT / DDPP / ONEMA / ONCFS / ONF ...).

Tous les militaires du poste sont sensibilisés aux atteintes à l'environnement et ont en charge les procédures relatives aux déchets, animaux, pollution, braconnage, découverte de véhicules volés...

Par nos compétences et nos relations nous sommes devenus des interlocuteurs privilégiés de notre hiérarchie (compagnie / groupement de l'Oise). Nos procédures sont aussi reconnues par notre hiérarchie judiciaire (Procureur de la République) qui apprécie leurs compétences techniques.

Évoluant dans le cadre merveilleux de la forêt de Compiègne, nous sommes toujours à la recherche d'interlocuteurs et de partenaires.

Sans faire référence aux heures sombres de notre histoire et aux sycophantes grecques, il ne faut cependant pas hésiter à nous rapporter certains faits que vous remarquez. Cette participation citoyenne nous permettra de constater les infractions et surtout d'en confondre leurs auteurs.

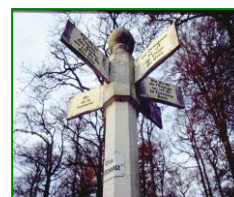
**Adjudant Arnaud Lacroix**

*Commandant du Poste permanent à cheval*



En vous promenant en forêt, si vous trouvez un tas d'ordures conséquent, si quelque chose vous semble anormal, vous pouvez, **sans toucher à rien**, alerter le Poste permanent à cheval de Compiègne : **03.44.38.24.17** ou **06.11.55.12.35**  
Un mail est aussi à votre disposition : [pc.compiègne@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:pc.compiègne@gendarmerie.interieur.gouv.fr).

En cas d'urgence vous pouvez aussi joindre les services de secours grâce au numéro 17 (Gendarmerie / Police). A noter qu'une partie du territoire de la forêt est sous la compétence du commissariat de la Police Nationale de Compiègne.



Pour nous contacter : [spfc@outlook.fr](mailto:spfc@outlook.fr)

ou retrouvez-nous sur notre site :

[www.protectionforetcompiègne.org](http://www.protectionforetcompiègne.org)